

BON DE COMMANDE FORFAIT MOTO – 10 ½ Journées

Bénéficiaire

Nom : _____ Prénom : _____
 Tel : _____ Mail : _____
 Adresse postale : _____

Offre	Prestation et Tarif	Quantité
	10 ½ journées de roulage Moto = 700€ 440€	
Licencié MCPA - NET	2 ½ Journées offertes	Offert
Licencié MCPA - NCO	4 ½ Journées offertes	Offert
	Carte d'adhésion au Moto Club Pau Arnos (Annuelle OBLIGATOIRE) = 10€	
Montant total de la commande :		

Bon de commande à nous retourner à **Moto Club Pau Arnos - 1 chemin deu circuit – 64 370 Arnos**
 Joindre le règlement par chèque à l'ordre de **MCPA** ainsi que les **conditions générales acceptées (ci-après)**.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- Forfait :
 - utilisable lors des journées de roulage organisées par le Moto Club Pau Arnos
 - correspond au droit de piste pour 10 ½ **journées** de roulage Moto
 - prix = 440€
 - 2 ½ journées sont offertes aux pilotes licenciés au Moto Club Pau Arnos, titulaires d'une licence NET
 - 4 ½ journées sont offertes aux pilotes licenciés au Moto Club Pau Arnos, titulaires d'une licence NCO
 - **nominatif et non cessible.**
 - Valable **1 an, sans prolongation possible** à partir de la date du premier roulage
- Obligations pour participer aux journées MCPA :
 - adhésion à l'association MCPA : **cotisation 2021 = 10€**
 - présentation d'une **licence FFM** valide : licence annuelle 2021 ou licence à la journée « Pass Circuit » à prendre sur le site de la FFM : www.passcircuit.fr
 - inscription préalable sur www.circuit-pau-arnos.fr rubrique « Calendrier »

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

CADRE RESERVE AU CLUB

Paiement	
Date :	Montant (chèque/espèces) :

Convention de location et d'utilisation de la piste à usage d'entraînement MOTO

Nom/Prénom	
Niveau	Initiation <input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> Expert <input type="checkbox"/> Plus de 1'35 Entre 1'35 et 1'30 Moins de 1'30
Renseignements complémentaires	Nom/ tel personne à contacter en cas d'accident : Allergies/traitement en cours :.....

<input type="checkbox"/>	Licence	N°.....
<input type="checkbox"/>	PASS	à prendre sur www.passcircuit.fr et à présenter avant le début du roulage

L'utilisateur déclare prendre connaissance de l'état de la piste et de ses dispositifs de sécurité dans un tour au ralenti avant de commencer les essais.

Par la présente convention, le signataire, déclare connaître la signification des drapeaux, s'engage à les respecter et à se conformer aux instructions des commissaires.

Il déclare connaître et accepter les risques liés aux entraînements moto sur circuit. Il renonce à exercer toute action à l'encontre de la société SECADIL ou du Moto Club Pau Arnos qu'il soit victime de son fait ou de celui d'une autre personne présente sur la piste ou de toute autre raison.

La SECADIL et le Moto Club Pau Arnos ne peuvent être tenus responsables des dommages dont pourraient être victimes les usagers tant au niveau corporel que matériel.

La SECADIL et le Moto Club Pau Arnos ne sont jamais gardiens ou dépositaires des véhicules présents et ne sauraient être tenus pour responsables de tout vol ou dégradation.

Le pilote ou ses accompagnateurs sont responsables des dommages causés aux tiers et aux installations (voir tarifs extincteur, réparation barrières rails, pneus). Le pilote et ses accompagnateurs déclarent être couverts par une assurance qui garantit pour eux et pour les tiers l'usage du véhicule dans les conditions d'essais sur circuit et attestent avoir été informés de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer la pratique du sport motocycliste, conformément à l'article L 321-4 du Code du Sport. **Le port du casque et une tenue en cuir sont obligatoires.** 102DB MAXI

- J'atteste assister au briefing obligatoire avant le début du roulage.
- « J'autorise la SECADIL ou le Moto Club Pau Arnos à exploiter toutes photos ou films pris au sein de l'enceinte du Circuit Pau Arnos, sur tout support et notamment à des fins publicitaires ou promotionnelles. Cette autorisation est consentie pour le territoire français et une durée de 10 ans à compter de la captation de mon image. »

Date.....

« **Lu et approuvé** »
Signature